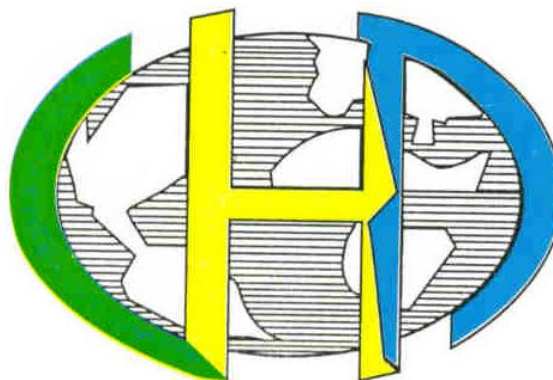


Les Cahiers d'Histoire et Archéologie

DLBN 1149/06/99 ; ISSN 1561-9524

[Indexed in SJIFactor.com](http://SJIFactor.com)



APPEL À CONTRIBUTION

Les Cahiers d'Histoire et Archéologie (Les CHA) sont une revue à parution annuelle du Centre de Recherches et d'Études en Histoire et Archéologie (CREHA) de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Omar Bongo de Libreville. Enregistrée au CAMES, la revue publie des articles dans les domaines de l'Histoire et de l'Archéologie. **La revue est indexée chez SJIFactor (Scientific Journal Impact Factor).**

Pour son vingt-deuxième numéro à paraître mi-décembre 2024, *Les Cahiers d'Histoire et Archéologie* lance un appel à contribution adressé aux spécialistes d'Histoire et Archéologie d'horizons divers. *Les CHA* reçoivent seulement les articles qui n'ont pas encore été publiés ni soumis à une autre revue.

Les textes soumis à la revue sont sélectionnés par les Comités Scientifique et de Lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Conditions générales de soumission des textes

Les articles doivent être originaux et ne faire l'objet d'aucune publication antérieure ni simultanée dans d'autres revues ou ouvrages. Ils doivent comporter :

- un titre bref ;
- une signature comportant le(s) nom(s) de(s) auteur(s) en majuscules et le ou les prénoms en minuscules avec l'initiale en majuscule ;
- le nom et l'adresse complète de l'Institution d'attache ;
- le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
- un résumé en français de 10 lignes au maximum ;
- un minimum de 4 et un maximum de 7 mots clés ;
- le titre de l'article en anglais ;
- le résumé en anglais ;
- les mots clés en anglais.

● Pour une contribution théorique et fondamentale

- une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche) ;
- un développement ;
- une conclusion ;
- une partie sources et bibliographie.

● Pour une contribution qui résulte d'une recherche de terrain

- une introduction ;
- un développement (Méthodologie, Résultats et discussion) ;
- une conclusion ;
- une partie sources et bibliographie.

Les textes soumis doivent respecter les normes de présentation suivantes :

Chaque article doit être envoyé sous la forme d'un document Word d'un maximum de 50 000 signes (espaces et notes compris) ou 15 pages au maximum. Police Times New Roman ; taille 12 pour le corps de texte, 10 pour les notes de bas de page et 11 pour les citations en retrait ; interligne 1.

1. Soulignement : Proscrit.

2. Accents : Utiliser les majuscules accentuées (À, É).

3. Guillemets : utiliser les guillemets français (« ») ; n'utiliser les guillemets anglais (" ") qu'à l'intérieur des citations déjà entre guillemets.

4. Citations : Les citations sont présentées entre guillemets sans italique. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne pour présenter la citation en retrait (1 cm à gauche), sans guillemets et diminuer la taille de police d'un point (11).

5. Crochets : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

6. Notes

6.1. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur. Nom de l'auteur, année de publication, pages citées). Ex : (S. Diakit , 1985, p. 105) à la fin de la citation en retrait.

- Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur. Nom de l'auteur (année de publication, pages citées). Ex : En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale ».

6.2. Placer les notes au bas de pages pour les sources (orales ou imprimées) et pour les explications.

6.3. Numérotation en continu.

6.4. Utiliser les exposants pour les appels de notes ;

6.5. Placer les appels de notes avant la ponctuation.

7. Articulations : les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

8. Sources :

- **Pour les sources orales** : Dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs ; dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge et leur date de naissance ;
- **Pour les archives** : Mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses. N'utiliser que l'abréviation pour les occurrences suivantes.

9. Bibliographie

- **Chapitre de livre** : MESSI ME NANG Clotaire, 2013, « Les préoccupations heuristiques de Pierre Ndombi, 1996-2010 », NZENGUET IGUEMBA Gilchrist Annicet (dir.), *Hommages à Pierre N'dombi*, Paris, L'Harmattan, p. 51-67.
- **Article de périodique** : MENGUE M'OYE Alexis, 2001, « L'empereur Claude et la Bretagne : histoire controversée d'un triomphe militaire », *Les CHA*, n° 13, p. 43-55.
- **Livre** : MOUCKAGA Hugues, 2006, *La Rome ancienne. I^{er} s. av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.*, Paris, L'Harmattan.
- **Seconde édition d'un ouvrage traduit** : BELTING Hans, 1998 (Munich 1993), *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Le Cerf.
- Si la seconde édition a eu lieu dans la même ville que la première édition, indiquer seulement la date de la première entre parenthèses. Ex. BELTING Hans, 1998 (1993), *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Le cerf.
- **Site web** : LEJEUNE Philippe, « Vers une grammaire de l'autobiographie », [http : // www.item.ens.fr/index.php?id=14217](http://www.item.ens.fr/index.php?id=14217) (consulté le 18 mai 2011).

Frais d'insertion

Les frais d'instruction de l'article sont de 20.000 FCFA payables au moment de l'envoi de l'article. Si l'article est accepté après instruction, l'auteur devra s'acquitter des frais d'insertion qui s'élèvent à 35.000 FCFA. Le paiement des frais d'insertion donne droit automatiquement à un tiré à part sous forme numérique. Pour les collègues gabonais, les frais d'instruction et d'insertion sont payables auprès de monsieur **Clotaire Messi Me Nang (077.49.36.60 ou**

066.29.39.98), et pour les collègues de l'étranger auprès de mademoiselle Parfaite Mampouya Nzila (n° WhatsApp 00241 74.46.46.65).

Dates importantes

Les propositions d'articles doivent être envoyées **au plus tard le 30 octobre 2024** à l'adresse électronique suivante : leschauob@gmail.com

Parution du numéro : **mi-décembre 2024.**